

Direction des affaires juridiques, institutionnelles
et corporatives, et des communications

Québec, le 28 août 2025

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents
N/dossier : MMTGT00776

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande reçue le 5 août dernier pour l'obtention des documents suivants :

« - Je souhaite connaître le nombre de gardes préventives effectuées au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale en 2023, en 2024 et en 2025? (les données seront séparées pour chacune des années).

- Pour ces années, y'a-t'il eu des gardes préventives ayant excédé 72h sans l'accord d'un juge? Si oui, combien en fonction des années citées plus haut? (les données seront séparées pour chacune des années). »

À cet égard, vous trouverez ci-joint un extrait de chacun des rapports annuels du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour les années 2023 et 2024, détenant les informations demandées. Également, vous trouverez le document intitulé « Mises sous gardes- 01 avril 2024 au 31 mars 2025- CIUSSS de la Capitale-Nationale » pour l'année 2024-2025.

Quant aux gardes préventives ayant excédées 72h sans l'accord d'un juge, nous ne détenons aucun document à cet effet.

En terminant, si vous êtes insatisfaite de notre réponse, soyez informée qu'en vertu de la Loi, vous avez des recours. Nous joignons à la présente une note explicative à cet effet intitulée « Avis de recours ».

Nous espérons le tout à votre convenance et vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.



Ann-Sao Fournier, technicienne juridique
Pour : Stéphanie Savard, avocate
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
Dossiers administratifs et employés

SS/asf

p. j. Avis de recours
Documents

5.7

LE NOMBRE DE MISES SOUS GARDE DANS UN ÉTABLISSEMENT SELON LA MISSION

LES MISES SOUS GARDES EN ÉTABLISSEMENT ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2023 ET LE 31 MARS 2024

	IUSMQ	CHU-HEJ	CHU-HSS	CHU-CHUL	HBSP	HLM	TOTAL Mission CH
Nombre de mises sous garde préventive appliquées	98	433	9	339	27	18	924
Nombre de demandes (requêtes) de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	622
Nombre de mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal et exécutées	447	24	8	105	16	()	600
Nombre de demandes (requêtes) de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	443
Nombre de mises sous garde autorisée par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil et exécutées (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	302	()	10	84	6	()	407

() : nombre trop petit pour en permettre la publication

Mises sous garde 01 avril 2024 au 31 mars 2025 – CIUSSS de la Capitale-Nationale	
	Nombre pour l'ensemble des installations de l'établissement
Mises sous garde préventive appliquées	1014
Demandes de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	584
Mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal	568
Demandes de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement (incluant les demandes de renouvellement)	390
Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	385